

*Revue Electronique Internationale des
Sciences du Langage (REISL)*

REISL - N°7

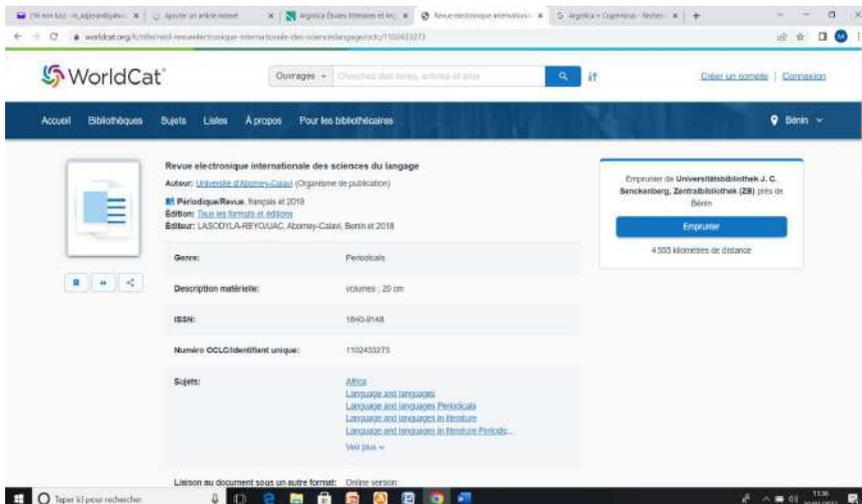
JANVIER 2024

ISSN: 1840-9148

*Copyright REISL, 2024
Université d' Abomey-Calavi*

*Indexation: OCLC WorldCat, Stanford Libraries,
Citefactor*

Indexation de la Revue Electronique Internationale des Sciences du Langage (REISL)



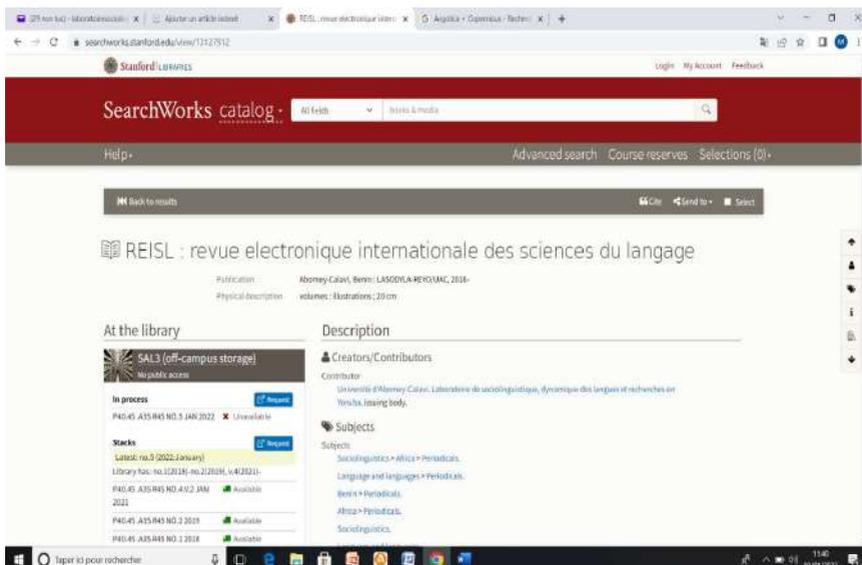
The screenshot shows the WorldCat website interface. At the top, there is a search bar with the text "Ouvrages" and a search icon. Below the search bar, the main navigation menu includes "Accueil", "Bibliothèques", "Sujets", "Listes", "À propos", and "Pour les bibliothécaires". The central content area displays the details for the "Revue électronique internationale des sciences du langage".

Revue électronique internationale des sciences du langage
Auteur: Université d'Abomey-Calavi (Organisme de publication)
Périodique/Revue, français et 2018
Éditeur: Tous les formats et éditions
Éditeur: LASODIYA-REYUOAC, Abomey-Calavi, Bénin et 2018

Genre: Périodicals
Description matérielle: volumes ; 20 cm
ISSN: 1840-8748
Numéro OCLC/identifiant unique: 1102433273

Sujets: Africa
Language and languages
Language and languages Periodicals
Language and languages in literature
Language and languages in literature Periodicals
Voir plus >

On the right side, there is a call to action box: "Emprunter de Universitätsbibliothek J. C. Senckenberg, Zentralbibliothek (ZB) près de Bielefeld" with a blue "Emprunter" button and the text "4 200 kilomètres de distance".



The screenshot shows the Stanford Libraries SearchWorks catalog page. The header includes the "SearchWorks catalog" logo and a search bar. Below the header, there are links for "Help", "Advanced search", "Course reserves", and "Selections (0)".

The main content area displays the title "REISL : revue électronique internationale des sciences du langage". Below the title, it shows the publication information: "Publication : Abomey-Calavi, Bénin : LASODIYA-REYUOAC, 2018-".

Under "At the library", there is a section for "SAL3 (off-campus storage)" with a "MySAL3 access" link. Below this, there are two sections: "In process" and "Stacks".

In process
P40-45 A15-R45 NO.5 JAN 2022 x Unavailable

Stacks
Latest: no.5 (2022-January)
Library: no.120186-no.212036_v4.2021-1
P40-45 A15-R45 NO.4.12.2 JAN 2021 Available
P40-45 A15-R45 NO.3 2019 Available
P40-45 A15-R45 NO.1 2018 Available

On the right side, there is a "Description" section with "Creators/Contributors" and "Subjects".

Creators/Contributors
Contributor: Université d'Abomey-Calavi, Laboratoire de sociolinguistique, dynamisme des langues et recherches en français (Issuing body)

Subjects
Sociolinguistics > Africa > Periodicals.
Language and languages > Periodicals.
Bénin > Periodicals.
Africa > Periodicals.
Sociolinguistics.

← → ↻ ojs.citefactor.org/journal/index/28863/International-Journal-of-Language-Sciences/771A2nbMPZ

CiteFactor Home About Us Impact Factor Publishers Suggest Contact Login

Top Publication Journals

- BUSINESS, ECONOMICS & MANAGEMENT
- CHEMICAL & MATERIAL SCIENCES
- ENGINEERING & COMPUTER SCIENCE
- HEALTH & MEDICAL SCI
- HUMANITIES, LITERATURE & ARTS
- LIFE SCIENCES & EARTH SCIENCES
- PHYSICS & MATHEMATICS
- SOCIAL SCIENCES

Categories

Articles: **212168**

Journals: **3176**

News

Journal Impact Factor Report 2021 [↗](#)
 Date: 14th February, 2021

Submit Journal for Impact Factor Evaluation [↗](#)
 Date: 10th May, 2020

Submit Your Journal for Indexing [↗](#)
 Date: 10th May, 2020

Journal Impact Factor Report 2020 [↗](#)
 Date: 22nd April, 2020

Journal Impact Factor Report 2018 [↗](#)
 Date: 24th November, 2018

International Journal of Language Sciences

REISL (Revue Electronique Internationale des Sciences du Langage) est une revue internationale qui regroupe des chercheurs de différents pays et de différentes universités. Elle est mise en ligne par la plateforme de l'Université d'Aboumy-Catani (UAC). L'originalité de REISL est son caractère thématique. Notre choix éditorial est de publier des contributions sur des thèmes relatifs aux sciences du Langage. Nous souhaitons accueillir des contributions abordant le plus grand nombre de champs relevant du domaine des Sciences du Langage. REISL permet également la diffusion de travaux de jeunes chercheurs, ou de chercheurs confirmés, des travaux en sciences du langage, des actes des Journées scientifiques, de colloques et autres manifestations scientifiques. L'objectif de REISL est d'encourager des discussions scientifiques et théoriques les plus larges possibles portant sur les sciences du langage.

URL: reisl.uac.tn [↗](#)

Keywords: Language, Sociolinguistics, didactics, Linguistics

ISSN: 1840-9148

EISSN:

Subject: Languages and Literatures

Publisher: Université d'Aboumy-Catani

Year: 2018

Country: Benin

Research Paper Indexed by CiteFactor - Not Available



REISL

Views: 175

Search

Keywords

[Journals](#) [Articles](#)

[Advanced Search](#)



Eoi
Breviata Object Identifier

Note: Get EOI for Journals/Conferences/Thesis papers:
contact@eoiinfotimes.org



RESEARCH PAPER INDEXING

Scholarly Articles
 Publishing Process Made
 Simple by Our Innovative
 Modern Keyword
 Analysis tool

powered by 

World's Largest Indexing of Scholarly Journals



Université d'Abomey-Calavi

© reisl-uac.com

Présentation

REISL (Revue Electronique Internationale des Sciences du Langage) est une revue internationale qui regroupe des chercheurs de différents pays (Bénin, Cameroun, Allemagne, France, Sénégal, Canada, Togo, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Burkina-Faso, Algérie) et de différentes universités. Elle est une revue en ligne du Laboratoire des Sciences du Langage et de la Communication de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) au Bénin.

L'originalité de REISL est son caractère thématique. Notre choix éditorial est de publier des contributions sur des thèmes relatifs aux sciences du Langage. Nous souhaitons accueillir des contributions abordant le plus grand nombre de champs relevant du domaine des Sciences du Langage.

REISL permet également la diffusion de travaux de jeunes chercheurs, ou de chercheurs confirmés, des travaux en sciences du langage, des actes des journées scientifiques, de colloques et autres manifestations scientifiques.

L'objectif de REISL est d'encourager des discussions scientifiques et théoriques les plus larges possibles portant sur les sciences du langage.

Directeur de publication

Professeur Moufoutaou ADJERAN (Bénin)

Secrétariat de rédaction

Dr Justine BASSABI SAMA C. (Bénin)

Dr Jonas YEZOUNME (Bénin)

Dr Paulin Kègnidé YAI (Bénin)

Comité international de sélection des articles

Professeur Akanni Mamoud IGUE (Bénin)

Professeur Michaël AKINPELU (Canada)

Professeur Tchaa PALI (Togo)

Professeur Bernard KABORE (Burkina Faso)

Professeur Zakaria ALI BENCHERIF (Algérie)

Professeur Aimé Dafon SEGLA (Bénin)

Professeur Enoc Kouakou KRA (Côte d'Ivoire)

Professeur Dramé MAMADOU (Sénégal)

Professeur Dame NDAO (Sénégal)

Professeur Gratien Gualbert ATINDOGBE
(Cameroun)

Professeur Djoko Luis Stéphane KOUADIO
(Côte d'Ivoire)

Comité scientifique et de lecture

Aimé Dafon SEGLA (CNRS, Paris), Akanni Mamoud IGUE (UAC, Bénin), Blaise DJIHOUESSI (UAC, Bénin), Céline PEIGNE (INALCO, Paris), Christophe Hounkpati B. CAPO (UAC, Bénin), Dame NDAO (Sénégal), Flavien GBETO (UAC, Bénin), Florentine

AGBOTON (UAC, Bénin), Gratien Gualbert ATINDOGBE (Buea, Cameroun), Guillaume CHOGOLOU (UAC, Bénin), Julien Koffi GBAGUIDI (UAC, Bénin), Katia GLOVSKO (Université de Bologne, Italie), Kofi SAMBIENI (UAC, Bénin), Laré KANTCHOA (Université de Kara, Togo), Maxime da CRUZ (UAC, Bénin), Nico NASSENSTEIN (Université de Cologne, Allemagne), Patricia KOLETA (Université de Turin, Italie), Zakaria ALI BENCHERIF (Algérie), Michaël Akinpelu (Regina, Canada), Moussa DAFF (Sénégal), Mamadou Lam (Mauritanie), Kouessi Marius SOHOUE (Bénin), Tokponto WEKENON (Bénin).

Consignes aux auteurs

Modalités de soumission

Un appel à contribution permanent est lancé une fois par an, en **octobre**, afin de permettre la diffusion du volume annuel. La thématique est précisée à chaque appel à contribution. L'envoi des contributions est gratuit. Les articles doivent être envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante : **revue_reisl@yahoo.com**.

Chaque proposition est évaluée par deux relecteurs anonymes dans un délai d'un mois (les propositions seront anonymées pour la relecture). Un article proposé pourra être refusé, accepté sous réserve de modifications, accepté

tel quel. Les articles peuvent être rédigés en français ou en anglais, ou en version bilingue.

Ils doivent comporter un résumé de 20 lignes maximum en français ou en anglais, ainsi que 4 mots-clefs en français ou en anglais. Le nombre de pages ou de caractères d'un article n'est pas limité. En revanche, un minimum de 8 pages est requis.

Présentation des contributions

Mise en page : Format A5 ; Marges = 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ; Reliure = 0 cm ;

Style normal (pour le corps de texte) : Police Bookman Old Style 14 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, interligne simple.

Titre de l'article : Police Bookman Old Style 14 points, sans couleurs, majuscules, gras ; paragraphe centré, pas de retrait, espacement après = 18 points, pas de retrait de première ligne, interligne simple. Titre 1 : Police Bookman Old Style 14 points, sans couleurs, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 2 : Police Bookman Old Style 13 points, sans couleurs, gras ; paragraphe gauche, espacement avant = 13 points, espacement après = 6 points, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 3 : Police Bookman Old Style 13 points, sans couleurs, italiques ; paragraphe

gauche, espacement avant = 12 points, espacement après = 3 points, pas de retrait, interligne simple.

Notes : notes de bas de page, numérotation continue, 1...2...3... ; Police Bookman Old Style 10 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Références bibliographiques : Police Bookman Old Style 14 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, interligne simple.

Sélection des contributions

Les contributions reçues font d'abord l'objet d'une validation par le responsable du numéro, qui vérifie l'inscription dans la thématique annoncée et le respect minimal des règles déontologiques, des attendus d'un article scientifique (données, sources, etc.) et des normes formelles d'écriture.

Les contributions sont ensuite données à évaluer à un comité de lecture constitué pour chaque numéro. Deux relecteurs évaluent chaque article de façon anonyme. Les évaluations sont adressées aux auteurs en préservant l'anonymat des relecteurs.

Les auteurs apportent les modifications demandées dans le cas d'avis favorables sous réserve de modifications. Le responsable du numéro s'assure de la prise en compte des modifications demandées aux auteurs.

Comme pour toute publication, les propos restent propriété intellectuelle des auteurs, et tout texte ou extrait de texte publié par REISL, une fois cité, sur quelque support que ce soit, doit faire référence aux auteurs et à la publication.

ISSN : 1840-9148

Sommaire

CORÉFÉRENCE ET LOGOPHORICITÉ EN FULFULDE, Mamadou Diallo (Sénégal).....**1-18**

IMAGE DU FRANÇAIS EN MILIEU URBAIN BURKINABE, Bernard Kaboré & Palé S. I. Romain YOUL (Burkina Faso).....**19-28**

AFRICAN WOMEN'S WRITINGS : A REDEFINITION OF FEMINISM IN AFRICAN JURISPRUDENCE, Ramonu Abiodun SANUSI & Beatrice Nguwasen NEV (Nigeria)**29-39**

MARIAGE DANS LE CONTE "LE LIEVRE ET LE CRAPAUD", Moumouni ZOUNGRANA (Burkina Faso).....**40-52**

DU JEU DE MOTS AU JEU DE SENS : POUR UNE ANALYSE NORMATIVE DE "ÇA NOUS PARLE" DE CHARLES RABE, KAMAGATE Ouattara Bakary (Côte d'Ivoire).....**53-65**

LOS ESCRITORES DEL 98 Y EL PESIMISMO FECUNDO, Braffou Séraphin SAGNE (Côte d'Ivoire).....**66-77**

AUSWIRKUNGEN DER INTERNATIONALEN ZUSAMMENARBEIT AUF DIE SOVERÄNITÄT UND GUTE REGIERUNGSFÜHRUNG AFRIKANISCHER LÄNDER: EINE ANALYSE DES WERKES <i>DIE NEUE VÖLKERWANDERUNG</i> VON ASFA- WOSSEN ASSERATE, Désiré Bernard KOLO (Côte d'Ivoire).....	78-88
---	--------------

MARIAGE DANS LE CONTE “LE LIEVRE ET LE CRAPAUD”

Moumouni ZOUNGRANA
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
zmoumouni44@yahoo.fr

Résumé

Le conte est un texte de fiction qui traite des problèmes de la vie réelle. Construit autour de personnages imaginaires, il suscite la réflexion et prépare au vivre ensemble. Des sujets d'importance pour les relations humaines sont évoqués de façon permanente. À ce titre, beaucoup de contes traitent de la question des relations matrimoniales. Le but de la présente réflexion est de montrer comment le conte rend compte de l'identité culturelle endogène à partir des principes du mariage. Une approche éclectique associant morphologie du conte et anthropologie des textes oraux ont permis de répondre à cette problématique. Ainsi, l'analyse du conte “Le lièvre et le crapaud” montre que la société moaaga² est patrilinéaire et qu'elle pratique une relation matrimoniale de type exogamique. Le mariage, loin d'être une affaire individuelle, exige l'implication de toute la communauté.

Mots-clés : communauté, conte, exogamie, mariage, patrilinéarité.

Abstract

The tale is a fictional text that deals with real life issues. Built around imaginary characters, the tale arouses reflection and prepares to live in community. Very importance topics related to human relationships are constantly discussed. As such, many tales deal with the marital relationships issues. The purpose of this reflection is to show how the tale reflects endogenous cultural identity based on the principles of marriage. A methodological approach based on the morphology of the tale made it possible to respond to this problematic. Thus, the analysis of the tale “The Hare and the Toad” shows that the Moaaga society is patrilineal and practices an exogamous matrimonial relationship. Marriage, far from being an individual affair, requires the involvement of the whole community.

Keywords: Community, Tale, Exogamy, Marriage, Patrilinearity.

Introduction

Les veillées de contes dans la société *moaaga* constituent non seulement des moments de détente, mais également des instances d'information, de formation et d'éducation. Organisées le soir après le repas, ces veillées ont l'avantage de traiter de toutes les préoccupations de la société sans censure, dans la bonne humeur et dans l'allégresse. Les thématiques, sérieux, à l'exemple des relations matrimoniales sont régulièrement abordées faisant du mariage un sujet de prédilection dans le conte *moaaga*. “*Le lièvre et le crapaud*” constitue, de ce fait, une parfaite illustration. En partant du postulat selon lequel le conte révèle les principes du mariage traditionnel, le but de la présente réflexion est de mettre en lumière l'identité culturelle *moaaga* à travers ce genre. L'approche morphologique du conte de V. Propp (1970),

² Moaaga est le singulier de Moose, un groupe ethnique et qu'est-ce que c'est que Moose ?

soutenue par les travaux de D. Paulme (1976), ainsi que l'anthropologie culturelle développée par F. Boas (1942), B. Malinowski (1974) permettent de disséquer le récit "*Le lièvre et le crapaud*" en abordant les points suivants : conte africain et mariage ; "*Le lièvre et le crapaud*"; l'enjeu du mariage à travers le conte.

1. Conte africain et mariage

Dans la littérature orale africaine, le conte constitue un genre majeur connu dans presque tous les groupes ethniques. Défini par M. A. N'Guessan (1987 : 38-39) comme « ...un récit oral populaire traditionnel littéraire à tendance ludique, didactique, magique, fictive ou réaliste, reflétant une certaine "vision du monde" de la communauté qui l'a produit », le conte est une forme de théâtralisation du quotidien des humains qui touche tous les aspects de la société. Il met en scène la vie en communauté. Dans le conte, les préoccupations du vivre ensemble sont exposées et analysées afin que chaque auditeur en tire les leçons qui s'imposent. C'est pourquoi, M. Hima (1992 : 40) considère que « le conte, un élément parmi tant d'autres de l'oralité, est, au même titre que le meilleur chef-d'œuvre littéraire de morale, riche d'enseignement ». Le conte enseigne, instruit, forme et éduque par le jeu et l'humour. Des questions cruciales, comme celles relatives au mariage ou à la vie en société, sont régulièrement examinées. Par le truchement des personnages humains, floraux ou fauniques, les types de mariages, le sens, les rituels et les étapes de célébration d'un mariage sont passés en revue afin de raffermir la mémoire des anciens et éclairer la lanterne des novices. Beaucoup de contes constituent des moments d'échanges sur les enjeux des relations matrimoniales et sur les difficultés de la vie au foyer. Dans ce sens, on peut distinguer, chez les *Moose*, deux groupes de contes abordant la problématique du mariage : les contes à projets de mariage et ceux de la vie conjugale. Les contes à projets de mariage évoquent des alliances matrimoniales à conclure. Ils regroupent les contes dits de "La fille difficile", du "Cycle du chasseur" et de "Mariages à épreuves" (C. Seydou, 1994 : 88). Ces contes constituent des guides pédagogiques destinés à renforcer la formation morale des jeunes candidats au mariage.

Les séries de contes relatifs à "La fille difficile", par exemple, racontent l'histoire d'une jeune fille qui décide de choisir, selon ses propres critères, (ne pas posséder une cicatrice par exemple) son conjoint. Elle finit par épouser un monstre (python, fantôme, lion, etc.), elle périt à la fin du conte ou est sauvée *in extremis* (par un frère, une mère ou un prétendant déchu, etc.). Ces contes mettent en garde les jeunes filles sur leurs ambitions démesurées et condamnent leur naïveté et leurs caprices. Ils rappellent à la jeunesse la place primordiale des parents, principalement le père, dans le choix des conjoints.

Le cycle du chasseur regroupe des contes qui retracent l'histoire d'un jeune chasseur adroit. Il décime les animaux sauvages jusqu'au jour où ces derniers décident de se venger de lui. Un des leur (buffle, éléphant, etc.) se métamorphose en une jeune fille pour séduire le jeune chasseur en vue de découvrir son secret d'invincibilité (capacité à se métamorphoser, invisibilité, etc.). Ce dernier est sauvé par le père qui, ayant senti le danger, empêche le jeune garçon de raconter sa vie à une inconnue. Ces contes condamnent la

prétention et la vanité de la jeunesse. Ils attirent cependant l'attention des parents quant à leurs responsabilités sur la sécurité de leur progéniture.

Les contes dits de "Mariages à épreuves" comme nous l'avons déjà signalé conditionnent le dénouement du mariage à une épreuve. La leçon de morale est donc fonction de la nature de l'épreuve. Dans le conte "*Le lièvre et le crapaud*", par exemple, le récit condamne l'individualisme et met l'accent sur le caractère communautaire du mariage.

Quant aux contes traitant de la vie conjugale, ils diffusent des conseils sur la gestion du foyer en abordant des questions de cohabitation et du vivre ensemble. Ils regroupent les contes relatifs au "Cycle de la coépouse" et du "Cycle de l'orphelin".

Les contes du "Cycle de la coépouse" parlent des foyers polygames. Dans ces récits, un homme épouse plusieurs femmes. Une des conjointes se montre méchante et tente par jalousie d'éliminer (physiquement ou par répudiation) sa coépouse. Le mal se retourne finalement contre elle. Ces contes fustigent la jalousie des femmes et mettent les époux en garde contre l'injustice et la violence conjugale.

Enfin, le "Cycle de l'orphelin" met en scène des récits où un orphelin est reçu dans un foyer d'accueil. Souffre-douleur de toute la famille, l'orphelin est poussé par la maîtresse de la maison à subir des épreuves dangereuses susceptibles de mettre en péril sa vie. Ce dernier réussit pourtant sa mission et subit une transfiguration qui attise la jalousie de la famille. La mauvaise épouse, marâtre de l'orpheline, envoie à son tour ses propres enfants par imitation de l'orphelin, mais ces derniers échouent et sont punis (mort, handicap, etc.). Ces types de contes condamnent la maltraitance des enfants dans les foyers et rappellent l'obligation de protéger les personnes fragiles et démunies de la famille.

Le mariage, institution importante dans les relations sociales, est un motif largement évoqué dans le conte. Les thématiques sont relatives aux projets de mariage ou à la vie conjugale. Le but principal de ces contes est de renforcer les valeurs communautaires et de raffermir l'identité culturelle traditionnelle. Le conte "*Le lièvre et le crapaud*" peut être cité en exemple.

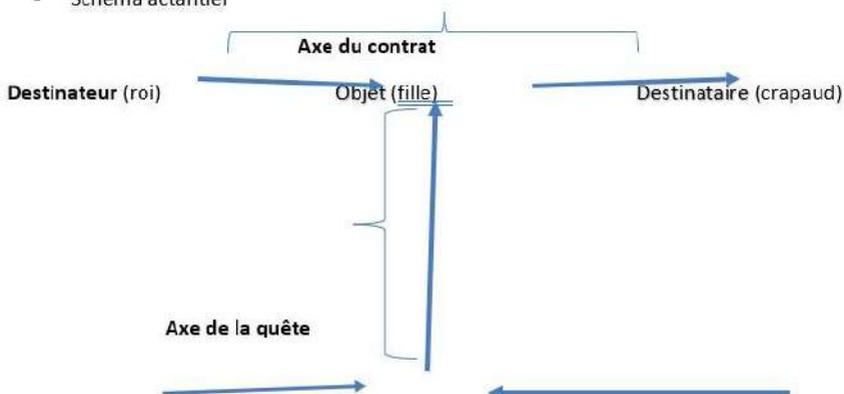
2. Le conte "*Le lièvre et le crapaud*"

"*Le lièvre et le crapaud*" est un conte recueilli en situation le 1^{er} mars 2015 à Niessega auprès de Michel Kiebré³. Niessega est un village de la commune de Gourcy situé à environ cent vingt kilomètres de la capitale sur l'axe Ouagadougou-Ouahigouya. Niessega signifie en langue mooré⁴ "dialoguer". C'est un village d'agriculteurs *moose*. Le conte, qui y a été recueilli, relate l'histoire du lièvre et du crapaud en compétition pour épouser une fille. Un roi, avait, en effet, une fille considérée comme la plus belle de la contrée. Le lièvre tout comme le crapaud voulait épouser cette fille. Le roi, pour départager les deux antagonistes, décida que le candidat qui arrivera le premier à son palais dans une semaine épousera sa fille. Le lièvre, très

³ Michel Kiebré est un cultivateur du village de Niessega. Septuagénaire, monsieur Kiebré est un conteur apprécié du village.

⁴ Langue des *Moose*.

- Schéma actantiel



3. Les enjeux du mariage à travers le conte *“Le lièvre et le crapaud”*

Le conte se présente comme un miroir à travers lequel s’appréhendent les différents aspects du mariage. La théâtralisation et les mises en scène du récit s’inspirent du discours social et de l’expérience de la société d’origine du narrateur. Selon C. Seydou (*Op. cit.* : 85), « ...le mariage trouve en effet dans le genre conte un révélateur idéal ». Les personnages, les conditions et les principes de la célébration du mariage ainsi que les valeurs sociales qui fondent les relations matrimoniales sont mis en exergue dans le conte.

3.1. Les personnages impliqués dans le processus du mariage

Le mariage est une institution primordiale qui participe à la régulation sociale. Le réseau relationnel qu’il crée demeure un enjeu fondamental dans la qualité du vivre ensemble. Le choix du conjoint, au regard de son influence sur les rapports familiaux, engage la responsabilité de l’ensemble du groupe et ne saurait être l’apanage d’une seule personne, surtout pas pour des jeunes immatures que sont la jeune fille et le jeune garçon. L’implication des parents demeure, de ce fait, une nécessité pour aider, orienter voire imposer le choix jugé convenable pour le groupe. Les personnages impliqués sont le plus souvent la famille, principalement le père, la mère, les frères et les sœurs. Leurs attributions varient selon qu’ils sont du côté de la ou du marié (e).

3.1.1. Du côté de la mariée

Comme l’a reconnu C. Seydou :

C’est autour du personnage féminin, celui de la jeune fille, que s’articule toute la problématique ; situation logique puisque c’est elle qui constitue l’élément mobile et le pivot par lequel transite l’alliance entre les groupes pour assurer, par le transfert de sa fonction de génitrice, la perpétuation d’un patrilinéaire autre que le sien. (C. Seydou, *Op. cit.* : 86).

La jeune mariée est donc au cœur du projet. La priorité revient, de ce fait, à ses parents d'implémenter la marche à suivre, pour ne pas dire, de fixer les règles du jeu. Le père, figure majeure dans cette union, fixe les conditions et les exigences à satisfaire pour bénéficier de la main de sa fille. Dans le présent conte, il est le seul à décider de la nature de l'épreuve comme le précise la phrase n°4 : « ... je vais vous fixer un rendez-vous dans une semaine et celui d'entre vous qui arrivera le premier chez moi le septième jour épousera ma fille ». Le père joue ainsi le rôle de destinataire. C'est lui qui donne la main de sa fille.

Les autres personnages, notamment la mère, les frères et les sœurs de la mariée demeurent absents dans ce conte. Cette omerta absolue peut s'expliquer par deux raisons : la nature du conte et la figure du père.

Le conte "*Le lièvre et le crapaud*" fait partie des séries de contes dits du "Mariage à épreuves". Ces types de contes, comme nous l'avons déjà signalé, se caractérisent par la présence très remarquée des épreuves à surmonter pour bénéficier de la main de la dulcinée. Si pour certains contes, ces épreuves sont initiées par la jeune fille elle-même, pour d'autres, elles sont fixées par le père qui refuse la séparation avec sa fille. V. Görög-Karady (1994 : 9) le confirme quand elle affirme : « ... derrière les épreuves difficiles sinon impossibles pour le commun des mortels, se cache le désir paternel de ne pas se séparer de sa fille ». La raison inavouée de ces épreuves, qui relèvent de l'impossible, cache mal la volonté de voir tous les candidats échouer et le projet de mariage avorté. À la différence de la série des contes dits de "La fille difficile" où la mère, la sœur et le frère sont présents, pour les premières, conjurer la jeune fille de renoncer à son projet fantaisiste au regard des soupçons et des mauvais présages ressentis et, pour le second, intervenir *in extremis* pour sauver sa sœur désormais consciente de sa faute, la série des contes dits du "Mariage à épreuves" minore ces présences pour donner plus de visibilité au personnage chargé de fixer les épreuves, c'est-à-dire celle du père.

Quant à la figure du père, elle se justifie par la place qu'occupe ce dernier dans la société *moaaga*. Dans le présent récit, le père est un roi (phrase n° 1 : *Un jour, le lièvre et le crapaud allèrent demander la main de la fille du roi.*) Le conte se déroulant dans une société à pouvoir centralisé, le roi représente une figure omniprésente à partir de qui émanent toutes les décisions. Sa parole ne saurait souffrir d'aucune contestation. La présence de la mère, du frère ou de la sœur n'aurait aucune incidence sur la décision du père.

Du côté de la mariée, le père apparaît comme le donateur de la jeune fille. Situé sur l'axe du contrat, il forme avec la famille la sphère actantielle du destinataire. Cependant, qu'en est-il des personnages du côté du marié ?

3.1.2. Du côté du marié

Dans le récit "*Le lièvre et le crapaud*", comme annoncé précédemment, on assiste à une compétition entre deux rivaux. Il est donc question de deux familles : celle du lièvre et celle du crapaud. Les parents du lièvre demeurent absents de la scène. Ils n'ont pas été associés au projet du mariage de leur fils comme le précise la phrase n°6 : « *Très confiant et croyant déjà à sa victoire, il ne souffla aucun mot aux membres de sa famille* ».

Le crapaud, quant à lui, sollicite la contribution de sa famille (*Phrase n°7 : Cependant, le crapaud, dès son retour, convoqua sa grande famille chez le chef des crapauds et leur annonça la nouvelle*). Ses parents prennent activement part à la compétition. Au-delà de sa famille nucléaire (père, mère, fratrie), il met à contribution le chef des crapauds et toute sa grande famille qui se mobilisent pour la cause. Une stratégie de lutte est alors vite échafaudée pour garantir la victoire du crapaud (*phrase n°16 : Il fut déclaré vainqueur et époux de la fille du roi.*) En se référant au schéma actantiel, on constate que les parents du marié se situent sur l'axe du combat. Ils constituent des adjuvants du héros. Contrairement aux habitudes dans ces types de contes, les parents ne cherchent pas à dissuader le candidat à renoncer à son ambition. Ils font, par contre, bloc autour de lui et l'encouragent à relever le défi. En effet, dans beaucoup de contes dits de "Mariages à épreuves", les géniteurs du candidat, le plus souvent, l'implorant d'abandonner son projet. La nature de l'épreuve est si irréaliste et le danger si évident que les parents refusent d'encourager leur fils au suicide.

Par ailleurs, dans certains récits principalement dans les séries de contes dits du "Cycle du chasseur", les parents, principalement, le père ira au-delà de la simple mise en garde pour assurer la protection du fils. Dans ces types de contes, le jeune chasseur, pris de vantardise, se met à dévoiler les secrets de son invincibilité à sa nouvelle conquête. Cette jeune fille, venue du néant, n'est, le plus souvent, qu'un animal sauvage métamorphosé en humain, envoyé en mission pour attenter à la vie du chasseur réputé très habile. La vigilance du père permet au jeune naïf d'être sauvé.

Du côté de la mariée comme de celui du marié, la famille est fortement impliquée. Si celle de la mariée joue le rôle de destinataire, celle du marié constitue un adjuvant. La famille a donc pour mission de guider et d'accompagner les jeunes prétendants. Le père joue un rôle central dans ce projet d'alliance matrimoniale. Comme le reconnaît V. Görög-Karady (1994 : 5), « on remarque ici le rôle appuyé du père dans les récits qui parlent du choix du conjoint de la jeune fille ». Dans les contes dits du "Mariage à épreuves", comme c'est le cas du "*Le Lièvre et du crapaud*", la mission du père est mise en emphase, car c'est à lui que revient le droit de fixer les critères du choix du conjoint.

3.2. Les critères de l'épreuve

Le critère pour désigner le futur marié reste la compétition. Le père, donateur, destine sa fille au candidat qui sera le premier à arriver dans son palais. (*Phrase n°4...celui d'entre vous qui arrivera le premier chez moi le septième jour épousera ma fille*). Même si le lièvre semble avantageux, le père reste impartial. Il fixe les conditions de l'épreuve sans chercher à tricher au profit d'un conquérant en particulier. La seule voie de réussite reste la valeur intrinsèque du candidat. Sa qualité morale, sa perspicacité, son courage et son intelligence détermineront sa réussite ou son échec. C'est ainsi que le crapaud, malgré sa faiblesse physique face au lièvre plus robuste, endurant et plus rapide, inflige à ce dernier une défaite humiliante. Très rusé, il mobilise sa famille qui se met en ordre de bataille pour la conquête de la fille du roi. Conscients de leur handicap, les crapauds prennent du temps pour se camoufler au bord du chemin, l'un après l'autre, jusque dans la cour du roi

(phrase n°8 : *Ils décidèrent ensemble de se placer l'un après l'autre tout au long du trajet jusqu'à la porte de la cour royale, la veille de la compétition* ». La compétence du crapaud le pousse à la victoire. Sans faire recours à la magie ou à un auxiliaire quelconque, il relève le défi qui semblait pourtant invraisemblable.

Par ailleurs, l'épreuve reste réaliste et sans danger pour les conquérants. Il n'y a donc pas une intention malveillante du père de châtier les concurrents afin d'empêcher que le mariage de sa fille ait lieu. Il reste sincère, juste et fidèle à sa parole. On peut donc dire qu'il s'agit d'un père exemplaire qui n'a pour seul souci que de trouver le meilleur mari pour sa fille. Ainsi, tout au long du récit, il n'est point fait mention d'une quelconque contrepartie ou de compensation exigée par ce dernier.

Le critère du choix du futur marié demeure la seule valeur intrinsèque de ce dernier. L'issue de son entreprise ne dépendra que de sa compétence. Le père de la mariée, initiateur des épreuves reste impartial, réaliste et fidèle à la parole donnée. Il incarne les valeurs morales qui fondent l'institution du mariage et l'identité *moaaga*.

3.3. Mariage et valeurs traditionnelles moaaga

La célébration du mariage est un moment de convivialité et de promotion des valeurs traditionnelles communes. Réceptacle du patrimoine culturel qui fonde le vivre ensemble, le mariage traduit l'identité culturelle de la société d'origine des nouveaux mariés. Le conte "*Le lièvre et le crapaud*", issu du milieu *moaaga*, laisse transparaître un certain nombre de valeurs spécifiques à cette société. Le mariage dans le récit met en lumière quelques indicateurs qui rappellent l'identité culturelle *moaaga* à l'image du patriarcat, de la pratique de l'exogamie et du caractère communautaire du mariage.

3.3.1. De la pratique du patriarcat

Le patriarcat est un système social dans lequel l'homme est le maître du groupe et le détenteur de l'autorité. Garant de l'ordre et de la sécurité de la famille, il veille sur les enfants et les épouses. Il est au cœur de tous les projets familiaux, et à ce titre, il constitue le pivot central dans les alliances matrimoniales. Dans ce sens, U. Baumgardt (1994 : 138) affirme que « le personnage parental le plus important dans ce contexte est donc le père ». Elle soutient :

Le mariage est un échange entre deux parties, le père et le futur mari ; l'issue du mariage du point de vue de la fille dépend du père, car c'est lui qui choisit le mari et décide ainsi du bonheur de sa fille (U. Baumgardt, *Op. cit* : 140).

Le système patriarcal donne une certaine prépondérance à l'homme. Dans le conte "*Le lièvre et le crapaud*", il se traduit par l'omniprésence et l'omnipotence du père. C'est à lui que revient le droit de décider du sort de sa fille. Il fixe ainsi les règles de la compétition et décide du vainqueur. Tout au long du récit, la mère, les frères et les sœurs restent absents. De même, la fille, principale concernée par le mariage, demeure passive. En dehors de l'allusion faite à la beauté physique de cette dernière (phrase n°2 : *Cette fille était très belle et chacun la voulait pour épouse.*), aucun passage du texte ne

lui “donne la parole” et ne parle d’elle. Le père demeure l’acteur principal et le seul détenteur de l’autorité.

Dans ce texte, la pratique du patriarcat est lisible à travers la figure du père au même titre que les autres aspects du mariage à l’exemple de l’exogamie.

3.3.2. De la pratique de l’exogamie

Selon C. Lévi-Strauss, l’exogamie est la prohibition de se marier à l’intérieur du groupe consanguin (la définition “consanguin” variant d’un ensemble à l’autre) et la projection... des sœurs et des filles en dehors de celui-ci en leur assignant des époux provenant d’autres groupes... (C. Lévi-Strauss, 1973 : 29).

L’exogamie s’oppose à l’endogamie. C’est une pratique, dans les relations matrimoniales, qui consiste à choisir le partenaire en dehors de la famille et du clan. Cette pratique est attestée dans le récit par la provenance des prétendants de la fille du roi. Venus de différentes contrées et de familles différentes, les candidats n’ont aucune relation de parenté avec la femme convoitée. Si la fille vient du village et du monde des humains, le lièvre tout comme le crapaud viennent de la brousse et du monde des animaux. Aucun lien de parenté n’existe entre les futurs époux. L’endogamie est donc condamnée dans cette société et l’exogamie pratiquée. Cependant, la victoire du crapaud permet d’affirmer que l’exogamie extrême n’est pas approuvée. En effet, même si le crapaud est considéré comme relevant du monde sauvage, il vit à proximité et avec les hommes. Le milieu *moaaga* étant situé en zone sahéenne, pendant la saison sèche et avec le tarissement des mares, les crapauds intègrent les familles pour bénéficier des flaques d’eau produites par les tâches ménagères ainsi que par les abreuvoirs du bétail et de la bassecour. Ils se terrent dans les cases pour profiter de l’humidité des jarres d’eau. Les hommes et les crapauds sont donc proches.

La pratique de l’exogamie renforce les liens sociaux par les passerelles que le mariage crée entre les communautés. Cependant, les familles très éloignées ou étrangères ne sont pas tolérées car, le mode de résidence étant virilocal, le danger d’assimilation et le risque de voir la fille quitter définitivement le clan sont élevés. La nouvelle mariée, bien que sous la responsabilité de son époux et désormais membre de la famille de ce dernier, doit, cependant, préserver son identité, observer les us et les coutumes de son clan et respecter les totems et les tabous de ses parents. C’est d’ailleurs pourquoi J. Dérive (1994 : 76) affirme que « le mariage est une alliance et non une assimilation ».

Le conte “*Le lièvre et le crapaud*” met en exergue la pratique de l’exogamie dans le récit. D’autres pans de la culture *moaaga*, principalement le caractère communautaire du mariage, sont également évoqués.

3.3.3. Aspect communautaire du mariage

Dans la société traditionnelle *moaaga*, le mariage constitue l’une des étapes majeures de la vie de l’homme. Après les rites de baptême et d’initiation, le mariage est le troisième sacrement qui vient proclamer la maturité de l’adulte et son intégration définitive dans le cercle des hommes accomplis. Le

mariage officialise l'union de deux personnes mais scelle aussi l'alliance entre deux familles, deux villages voire deux communautés. C'est une institution sociale qui instaure des passerelles entre les communautés et crée de la famille. Elle demeure une activité communautaire dans laquelle les postures individualistes ne sauraient être tolérées. Le héros solitaire dans cette institution est synonyme d'échec de relations humaines et de fin du circuit de la circulation de femmes, pourtant indispensable au raffermissement des liens sociaux. E. Ranc (1987 : 150) considère l'individualisation de l'union matrimoniale comme « ...nuisible au maintien de l'unité de la famille... ». Cette conception du mariage explique l'échec du lièvre dans le conte "*Le lièvre et le crapaud*". Malgré son statut de favori, au début du récit, il sort de la scène bredouille et humilié. Le lièvre, confiant en sa puissance et en son pouvoir, a décidé de transgresser les valeurs sociales admises pour faire de son mariage une affaire personnelle et individuelle. Une telle posture est contraire au code moral traditionnel, et la punition ne peut être que l'échec et la honte. La victoire du crapaud renforce cette conception. Malgré sa faiblesse et son statut de défavorisé, le crapaud termine comblé et victorieux. En décidant d'impliquer sa famille dans le processus du mariage, le crapaud fait preuve de sagesse et de respect des principes de la tradition. Il engage ainsi la responsabilité de toute sa communauté dans le projet et fait du mariage, conformément aux recommandations des coutumes, une affaire collective. La famille se sent honorée et se trouve dans l'obligation de se mobiliser, par devoir de solidarité, pour laver, ensemble, l'affront. Contrairement au lièvre resté solitaire, le crapaud a associé sa communauté dans la quête de son objet de plaisir. Les adjouvants dont il a bénéficié ont été déterminants dans sa victoire. Le crapaud devient destinataire du fait de sa bonne moralité et de son respect strict des principes du mariage. L'individualisme, l'égoïsme et l'auto-suffisance du lièvre sont aux antipodes des valeurs qui caractérisent le mariage.

Conclusion

Le conte se présente comme un prisme à travers lequel les valeurs culturelles de la société *moaaga* peuvent se lire. Construit autour de la fiction, le conte aborde des thématiques intéressantes le quotidien des hommes. Le motif des relations matrimoniales, très récurrent dans le récit, met en exergue les principes qui guident le mariage traditionnel et révèle l'identité culturelle des *Moose*. Le conte "*Le lièvre et le crapaud*" confirme cette hypothèse en mettant en scène une société patrilinéaire, pratiquant un mariage de type exogamique. L'échec du lièvre et la victoire du crapaud, dans le récit, sont, par ailleurs, des indices qui attestent que le mariage reste, chez les *Moose*, une affaire collective qui nécessite l'implication de l'ensemble de la communauté. L'individualisme est proscrit, et le sort réservé au lièvre constitue, de ce fait, une leçon de morale qui devrait guider plus d'un. Comme le confirme U. Baumgardt (Op., cit1 : 56), « les contes constituent ainsi une véritable réflexion sur le mariage ... ».

Références bibliographiques

- ANO N'GUESSAN M. 1987. « Le conte traditionnel oral », *Littérature de Côte d'Ivoire, Revue Notre Librairie*, N°86 : 38-46.
- BOAS F. 1940. *Race, Language and culture*, New York : Mac Millian.
- BAUMGARDT U. 1994. « Parenté et alliance matrimoniale à travers des contes peuls du Cameroun », *Le mariage dans les contes africains/ Véronique Görö-Karady* : Karthala. 135-174.
- DERIVE J., 1994, « L'alliance matrimoniale, un équilibre difficile entre deux familles » *Le mariage dans les contes africains/ Véronique Görö-Karady* : Karthala. 73-84.
- HIMA M. 1992. « L'éducation à travers le conte », *Littérature nigérienne, Revue Notre Librairie*, N°107, Paris : Clé. 38-40.
- GÖRÖG-KARADY V., 1994, *Le mariage dans les contes africains*, Paris : Karthala.
- LEVI-STRAUSS C., 1973, *Anthropologie structurale II*, Paris : Plon.
- MALINOWSKI B., 1974, *Les Jardins de corail*, Paris : Maspéro.
- PAULME D., 1976, *La mère dévorante : Essai sur la morphologie des contes africains*, Paris : Gallimard.
- PROPP V., 1970, *Morphologie du conte*, Paris : Seuil.
- RANC E., 1987, *Le sens contre la puissance. Logiques de pouvoir et de dynamisme sociale : le mariage Malinké*. Thèse de Doctorat de 3^e cycle, Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- SEYDOU C., 1994, « Du mariage sauvage au mariage héroïque », *Le mariage dans les contes africains/ Véronique Görö-Karady* : Karthala.85-134.

ANNEXES

1. Abréviations

Adj p. : adjectif possessif

Acc. : accompli

Conj. coord. : conjonction de coordination

Conj. Sub. : conjonction de subordination

Marq f. : marque du futur

Marq p. : marque du pluriel

Marq nég. : marque de la négation

Non acc. : non accompli

Postp. : postposition

Préd v. : prédicatif verbal

Prép. : préposition

Pro. p. : pronom personnel

2. Corpus

Nous avons opté pour une transcription orthographique. Chaque phrase transcrite est suivie d'une traduction littérale et littéraire.

Le lièvre et le crapaud

1- Daar a yembre, Soaamb ne pondr n këngam

Jour un lièvre conj. coord. crapaud préd.v. aller (non acc.)

na koos naab bi-pugl nugu.

marq. f. demander (acc.) roi fille main

Un jour, le lièvre et le crapaud allèrent demander la main de la fille du roi.

- 2- **Bi-puglā ra yaa neere, tī ned kam fāa**
 Fille marq.p. être (acc.) belle conj.sub. personne chacun tout
rat tī y'a paga.
 vouloir (acc.) conj. sub. pro. p. adj.p. femme
Cette fille était très belle et chacun d'eux la voulait pour épouse.
- 3- **B kēngam ne taaba tī yā naaba.**
 Pro.p. aller (acc.) entre eux conj.sub. voir (non acc.) roi
Ils allèrent voir le roi ensemble.
- 4- **B sēn ra yaa b yīibā yīnga, naaba yeelam :**
 Pro.p. qui marq.p. être (acc.) pro. p. deux comme, roi dire (acc.)
 « **mam na kō yāmb sək, ned ning**
 « Pro. p. marq.f. donner (acc.) pro.p. rendez-vous personne celui
sēn n denga a to a yopoe ka n
 qui préd.v. devancer (acc.) adj.p. pro.p. sept ici préd.v.
so pagā ».
 posséder (acc.) femme »
Comme ils étaient deux prétendants, le roi leur dit : « je vais vous fixer un rendez-vous dans une semaine et celui d'entre vous qui arrivera le premier chez moi le septième jour épousera ma fille ».
- 5- **Soaamb sēn wum woto wā, a lebgam n**
 Lièvre qui entendre (acc.) comme ça pro.p. retour préd.v.
kul ne sū noogo.
 entrer (acc.) avec cœur joie
Après avoir entendu les propos du roi, le lièvre retourna chez lui très joyeux.
- 6- **A sēn n tara meng puga la**
 Pro.p. qui préd.v. avoir (acc.) lui-même ventre conj. coord.
tēda a paang yīnga, a pa togs
 croire (non acc.) adj.p. victoire comme pro. p. marq. nég. dire (acc.)
ba gomd a yembr a ned ye.
 aucun parole un adj.p. personne postp.
Très confiant et croyant déjà à sa victoire, il ne souffla aucun mot aux membres de sa famille.
- 7- **La pondr sēn lebge a tigem**
 Conj. sub. crapaud qui retourner (acc.) pro. p. rassembler (acc.)
a neb gil pond naaba yiri n
 adj.p. personnes ensemble crapaud chef cour préd.v.
toges ko:rgā.
 dire (acc.) information
Cependant, le crapaud, dès son retour, convoqua sa grande famille chez le chef des crapauds et leur annonça la nouvelle.
- 8- **B suga noore, n tong taaba**
 Pro. p. décider (acc.) bouche préd.v. aligner (acc.) ensemble
sorā pugē n tāag na-yirā maorā
 route dedans préd.v. jusqu'à cour du roi compétition
kel beoogo.
 reste demain
Ils décidèrent ensemble de se placer l'un après l'autre tout au long du trajet jusqu'à la porte de la cour royale, la veille de la compétition.
- 9- **Daarā daare, b yīibā zēka sore.**
 Jour indiqué jour adj.p. deux prendre (acc.) route
Au jour convenu, les deux concurrents se mirent en position de départ.
- 10- **Wakat bilf bala, soaab vilagam n**
 Temps peu seulement lièvre se retourner (acc.) préd.v.

soke : « **pondr, f bee yε ?** »
demander (non acc.) « Crapaud pro. p. être (acc.) où ? »

Après quelques minutes de course, le lièvre se retourna et demanda : « crapaud où es-tu ?

11- Pindr a yembr n zīnd taoor n

Crapaud un préd.v. rester (acc.) devant préd.v.

leok : « **m bee ka.** »

répondre (non acc.) « pro. p. être (acc.) là »

Un crapaud lui répondit devant : « je suis là ».

12- Tı soaab paas tiiga.

Conj.sub. lièvre augmenter (acc.) vitesse

Alors le lièvre accéléra.

13- Taoor yasa, a le soka sokrā

Devant encore pro. p. encore demander (acc.) question

la b lebē n le

conj. sub. pro. p. encore préd.v. encore

leok-a taore.

répondre (acc.) pro. p. devant

Plus loin, le lièvre posa la même question et on lui répondit encore devant.

14- Yı woto n tōk tūmda saabo.

Etre (acc.) comme ça préd.v. jusqu'à travail fin

Ce fut la même scène jusqu'à la fin du trajet.

15- Woto pondr n ta pipi naaba zakē.

Comme ça crapaud préd.v. arriver (acc.) premier roi cour

Le crapaud arriva, ainsi, le premier dans la cour du roi.

16- Tı b yet tı yē tōog

Conj.sub. pro. p. dire (acc.) conj.sub. pro. p. gagner (acc.)

la yē n so pagā.

conj. sub. pro. p. préd.v. posséder (acc.) femme

Il fut déclaré vainqueur et époux de la fille du roi.